

	<b>Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP</b> <b>28 novembre 2016</b> <b>Compte-rendu synthétique et relevé de décisions</b>	Référence	CS_novembre_2016
		Révision	
		Date d'application	
		Version	

### Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	12/12/2016		
Prénom Nom (ou nom de l'instance)	Sarah Kitar		

### **Membres du CS présents :**

Personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'Ecole : Robert BAROUKI, Sylvaine CORDIER, Isabelle VILLE

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Philippe COLOMBAT, Philip MILBURN, Dominique POLTON

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Claude MARTIN, Karine GALLOPEL-MORVAN

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Pierre LE CANN, Nolwenn LE MEUR-ROUILLARD

Représentants des autres personnels d'enseignements et de recherche : Christophe BARLET, Roland OLLIVIER

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Frédérique QUIDU, Virginie MUNIGLIA

Représentant des étudiants inscrits au sein du Réseau Doctoral : Jonathan ROUX

### **Membres du CS absents excusés :**

Personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Tobias KURTH

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Catherine BONVALET

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Barbara LE BOT

Représentant des étudiants inscrits au sein du Réseau Doctoral : Alexis GRANDCOIN

**Personnes de l'EHESP** : Laurent CHAMBAUD, Jean-Marie ANDRE, Régine DUCOS, Bernard JÉGOU, Sarah KITAR, Christophe LE RAT, Olivier GRIMAUD, Jean-Dominique TORTUYAUX

**Invités** : Jean-François CARPENTIER, Véronique DAUBAS-LETOURNEUX, Etienne MINVIELLE, Emmanuel OGER, Sylvie OLLITRAULT, Yves ROQUELAURE, Michel SAMSON

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
<p>Approbation de l'ordre du jour</p>	<p><b>L'ordre du jour est adopté.</b></p> <p>Une note d'information est lue concernant le positionnement d'une majorité des personnels permanents du département Santé-Environnement-Travail &amp; Génie Sanitaire sur la situation de Tania Serrano, enseignante au DSET&amp;GS.</p> <p>La Direction de la Recherche (DR) n'a pas été impliquée dans le recrutement de Tania Serrano, qui est antérieur à la mise en place d'une procédure de recrutement portée par la Direction de la Recherche et la Direction des Etudes, et qui vise justement à mieux encadrer les recrutements. La DR œuvre aujourd'hui pour que Tania puisse, conformément à son souhait, préparer une thèse. Dorénavant tous les nouveaux enseignants-chercheurs recrutés sont reçus par la DR qui est particulièrement attentive à leur insertion dans l'école.</p> <p>Laurent Chambaud précise que Tania Serrano a été recrutée sur le statut d'enseignant de l'EHESP, qui n'exige pas d'être titulaire d'une thèse, et avec la perspective de passer une thèse. La direction de l'école travaille à trouver une solution et examinera à nouveau le dossier au regard des souhaits de la personne, des besoins de l'école et de l'évolution du département.</p> <p>La demande des enseignants-chercheurs concerne une égalité de traitement. Il s'agit de permettre à un enseignant nouvellement recruté de se consacrer dans un premier temps à la mise en place de ses activités de formation, avant de pouvoir entreprendre la préparation d'une thèse, sur 6 ans. Les ingénieurs s'associent à cette demande, en précisant que l'allocation chômage constitue un droit.</p> <p>Une réflexion collective est à mener concernant le processus de renouvellement des contrats, dans la continuité des évolutions mises en place pour le processus de recrutement. Une commission de renouvellement des contrats pourrait être mise en place, en intégrant des personnalités externes à l'EHESP. Elle interviendrait à partir des nouveaux recrutements, mais elle n'aurait pas d'effet rétroactif.</p>	
<p>Actualités</p>	<p>Laurent Chambaud présente les actualités.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'issue du processus de sélection, c'est Alain Mourier qui a été retenu comme <b>Responsable de la filière Directeur d'Hôpital</b>. Il prend ses nouvelles fonctions à partir du 1<sup>er</sup> décembre.</li> <li>- Le processus de nomination du <b>Directeur des Etudes (DE)</b> se poursuit. 5 candidats ont été pré-sélectionnés dont 3 ont confirmé leur candidature et se présenteront pour avis devant l'assemblée des enseignants le 30 novembre et devant le Conseil des Formations le 1<sup>er</sup> décembre. Le directeur présentera le candidat qu'il aura retenu à l'appui de ces deux avis, devant le Conseil d'Administration le 15 décembre. L'objectif est de permettre un recrutement au 1er mars. L'intérim de la DE est assuré par Jean-Dominique Tortuyaux.</li> </ul>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des discussions sont en cours pour la mise en place de plusieurs <b>chaires</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>· une chaire autour de la prospective des systèmes de santé, financée par la MNH (Mutuelle Nationale des Hospitaliers) – projet présenté dans un point suivant,</li> <li>· une chaire autour de la famille, financée par la CNAF (Caisse Nationale d’Allocations Familiales),</li> <li>· une chaire autour des soins primaires, financée par la CNAMTS (Caisse Nationale de l’Assurance Maladie des Travailleurs Salariés).</li> </ul> </li> <li>- Un dossier a été déposé pour l’obtention d’un <b>label</b> européen sur les ressources humaines : Human Resources Strategy for Researchers (HRS4R), qui a vocation à devenir obligatoire pour recevoir des fonds européens. Le dossier est disponible sur le site internet de l’école, et comprend des objectifs à réaliser.</li> <li>- La <b>COMUE USPC</b> (Université Sorbonne Paris Cité) fait face à des difficultés majeures suite à l’échec de la consolidation de l’IDEX (Initiative d’Excellence). D’ici le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les universités Paris 3, Paris 5 et Paris 7 devraient fusionner et l’université Paris 13 devrait être associée. La spécificité de chacun des autres établissements d’USPC est affirmée, et l’EHESP devrait porter davantage la santé publique au sein d’USPC. La FMSH (Fondation des Maisons des Sciences de l’Homme) est devenue récemment membre d’USPC.</li> <li>- Le projet de site de la <b>COMUE UBL</b> a été adopté par le CA (Conseil d’administration) le 24 octobre, avec 6 axes relativement généraux. La rédaction du projet d’I-Site (Initiatives Science Innovation Territoires Economie) est en cours. L’EHESP y est associée sans être explicitement visible. Il sera discuté dans un point suivant.</li> <li>- Le <b>Ministre algérien de la santé</b> visitera l’EHESP et le CHU le 7 décembre, dans le cadre du partenariat avec l’ENMAS (Ecole Nationale de Management et de l’Administration de la santé d’Algérie) [pour information, cette visite a été annulée].</li> <li>- A l’occasion des <b>20 ans du RESP</b> (Réseau des Ecoles de Service Public) les 12 et 13 décembre, l’EHESP accueillera la Ministre de la fonction publique. Le modèle de l’école intéresse d’autres écoles du service public, notamment l’ENA (Ecole Nationale d’Administration).</li> <li>- Le <b>bâtiment Germaine Tillion</b> devrait ouvrir en décembre, pour accueillir la MSHB (Maison des Sciences de l’Homme de Bretagne), une partie importante du département SHS (Sciences Humaines et Sociales), les Presses de l’EHESP et les Presses Universitaires de Rennes. Il comprend également des salles de cours, notamment pour l’expérimentation pédagogique. Trois salles seront mutualisées avec Rennes 2 au RDC (amphi, salle des conseils et salle de conférences)</li> <li>- Le <b>budget</b> sera présenté au Conseil d’administration, dans un contexte difficile. Compte tenu de la diminution des ressources et de l’augmentation du nombre d’élèves hospitaliers à rémunérer par l’école, le budget n’est pas présenté en équilibre et nécessite un prélèvement sur les fonds de roulement. Ce modèle n’est pas soutenable à terme et les discussions se poursuivent avec les tutelles.</li> </ul>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>- L'école accueille le 29 novembre un séminaire d'appui à la mobilisation des agents de l'état et du service public dans <b>lutte contre la radicalisation</b>, à l'initiative du préfet de Région.</p> <p>- L'EHESP a été auditionnée dans le cadre d'une <b>mission pour renforcer la diversité</b> dans les écoles de service public. Les actions déjà développées ont été recensées et un plan d'action(s) a été développé par la DE.</p> <p><b>Discussion :</b> Les ingénieurs souhaitent participer au processus de recrutement du DE. La Direction n'est pas défavorable à ce que les ingénieurs pédagogiques et ingénieurs de recherche soient présents lors des auditions. La mission et la composition d'une assemblée des ingénieurs devraient être précisées et inscrite dans le règlement intérieur.</p> <p>Il est précisé que les ressources propres constituent 15 à 20 % des ressources de l'école, incluant les recettes des formations continues et les contrats de recherche à parts environ égales. Le Conseil Scientifique et le Conseil des Formations pourraient se saisir conjointement de ce sujet important. La question de l'augmentation de ces ressources doit être posée en veillant à ce qu'elle ne déstabilise pas les autres activités de l'école.</p> <p>Si la loi indique que les cotisations des établissements devraient servir exclusivement aux salaires des hospitaliers, ce n'est de fait pas le cas. C'est la diminution du nombre d'élèves à rémunérer qui avait permis à l'EHESP de développer ses activités académiques au moment de sa création. Mais la ré-augmentation aujourd'hui, sans compensation sur les autres ressources, place l'école dans une situation difficile.</p>	<p><b>Inscrire la question des ressources propres à l'ordre du jour d'une séance commune CS-CF.</b></p>
<p>Présentation des unités labellisées - CRAPE/ARENES IRSET MOS REPERES</p>	<p>Bernard Jégou indique qu'Odile Le Bris, assistante de la DR, prend d'autres fonctions à l'EHESP. Il la remercie pour le travail effectué et présente Séverine Ollivier, qui la remplacera. Il présente le dispositif de la recherche.</p> <p>Claude Martin présente l'UMR <b>CRAPE-ARENES</b> (Unité Mixte de Recherche Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe), avec l'appui de Sylvie Ollitrault, qui prendra la direction de l'unité à partir de janvier 2017.</p> <p><b>Discussion :</b> Malgré un très bon rapport de visite HCERES, le Cnrs a sollicité une restructuration de l'équipe sur le journalisme. Ses membres sont réintégrés dans les différentes équipes et l'unité a créé un quatrième chantier transversal sur la construction et la médiatisation des problèmes publics, pour appuyer la dynamique de pluridisciplinarité.</p> <p>Les personnels de l'EHESP sont mobilisés essentiellement dans l'équipe sur les politiques sociales et de santé et dans le chantier transversal sur les politiques des âges de la vie (enfance, jeunesse et grand âge), ainsi que sur les questions de genre. Les liens avec l'EHESP concernent également les questions environnementales, qui viennent en complément des travaux de l'IRSET. Les deux nouveaux chercheurs CNRS sont positionnés sur les</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>thématiques de santé-environnement et de santé publique, et affirment ainsi la valence forte de l'unité sur ces questions.</p> <p>Les rapports d'évaluation du CNRS et du HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) coïncident globalement. Une visite à mi-parcours est prévue par le CNRS pour renforcer la dynamique de l'unité sur ses points forts. La DR sera attentive à ce que les recommandations soient suivies. La direction d'ARENES a déjà travaillé à la restructuration de l'équipe journalisme dans cette optique en renforçant la pluridisciplinarité et les thématiques émergentes, en cohérence avec la politique du CNRS et de l'EHESP.</p> <p>Michel Samson présente l'UMR <b>IRSET</b> (Institut de recherche en santé, environnement et travail)  <b>Discussion</b> : Les liens entre formation et recherche se traduisent par l'implication des membres de l'IRSET dans les formations (Licence, Master, Doctorat), l'accueil de stagiaires et de doctorants. La directrice de l'école doctorale VAS (Vie-Agro-Santé) et le directeur du Réseau doctoral en santé publique sont membres de l'IRSET. Les personnels de l'EHESP sont mobilisés dans l'équipe dirigée par Sylvaine Cordier, et sont de plus en plus nombreux à rejoindre cette équipe. La nouvelle équipe dirigée par Yves Roquelaure autour de la santé au travail va aussi permettre de développer des liens avec l'EHESP. L'environnement et la santé constitue un des 5 piliers que l'école a identifié dans son COP (Contrat d'Objectifs et de Performance). Le bâtiment de l'IRSET est situé sur le campus de l'école et marque aussi cette hybridation entre l'école et l'IRSET. Le développement de ces recherches au sein d'un centre aussi visible au niveau international représente un atout majeur pour l'école.</p> <p>Etienne Minvielle présente l'EA <b>MOS</b> (Equipe d'Accueil Management des Organisations de Santé).  <b>Discussion</b> : Dans le cadre de l'évaluation HCERES de l'équipe, un calendrier sera établi en amont et le CS se mobilisera pour accompagner l'équipe. L'équipe intègre un hospitalo-universitaire en sécurité des soins, qui est revenu dans l'équipe après l'avoir quittée. Avec l'arrivée de Jean-Marie Januel, il s'agit de poursuivre cette dynamique de rapprochement entre des méthodologies de l'évaluation de la sécurité des soins et les approches de management. Une attention particulière doit être apportée à la constitution de l'organigramme (arrivées et départs au regard de la pertinence scientifique) et à la terminologie utilisée (professeur EHESP, titulaire de chaire, correspondant étranger) qui ont des impacts différents en termes réglementaires notamment. La DR demande à être associée aux discussions, notamment pour le cas de Jérôme Lartigau. La dernière évaluation ayant relevé l'hétérogénéité et la dispersion sur deux sites, les progrès et les projets</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>dans ce domaine devront être explicités. Dans cette optique, la réalisation en cours d'un ouvrage collectif contribue à la réflexion sur la structuration en un axe unique pour l'équipe, avec un repositionnement clair en sciences de gestion. Les supports de publication variés témoignent de la richesse de l'équipe, avec des approches complémentaires.</p> <p>L'unité Arènes propose de faire part de son expérience sur la question du périmètre des membres pour aider à la définition du projet de labellisation.</p> <p>Olivier Grimaud et Emmanuel Oger présentent l'EA <b>REPERES</b> (Recherche en Pharmaco-Épidémiologie et Recours aux Soins)</p> <p><b>Discussion</b> : La création de cette équipe est une très bonne opportunité pour l'EHESP. Des synergies sont à développer entre les approches qualitatives et quantitatives pour l'analyse de l'organisation des soins, notamment avec l'appui de l'équipe MOS. Si les thématiques de l'équipe sont bien circonscrites, des synergies sont aussi à développer avec MOS sur des thèmes comme la perte d'autonomie.</p> <p>Concernant la pharmacovigilance, l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) a demandé à l'équipe de travailler rapidement en 2017 sur les dispositifs implantables mammaires et sur le valproate notamment. A noter que l'ANSM souhaite resserrer ses liens avec l'EHESP, dans un contexte où ses financements pour la recherche sont en baisse.</p> <p><b>Discussion globale</b> : L'une des recommandations de l'AERES pour l'équipe MOS était « <i>ne pas négliger la nécessité de développer une recherche fondamentale sur la performance des organisations et systèmes de santé.</i> ». Cela pose plus globalement, et pour toutes les équipes, la question des modalités de développement de cette recherche, au regard des temps et des financements disponibles. Pour MOS les appels d'offres sont de plus en plus orientés vers des recherches opérationnelles et appliquées, et les projets conceptuels n'y trouvent pas leur place. L'équipe REPERES a vocation à développer une recherche appliquée, mais le troisième axe consacré à la méthodologie va demander le développement d'innovations, et ces aspects seront développés en marchant. La recherche est de plus en plus confondue avec l'innovation, qui doit produire à court terme et venir en soutien de l'économie. S'il est important de répondre aux attentes pour des actions précises, il faut également conserver le temps et le budget pour développer la recherche théorique qui alimentera également la recherche appliquée.</p>	
Budget recherche 2017	<p>Christophe Le Rat présente le budget prévisionnel de la recherche pour 2017.</p> <p><b>Discussion</b> : Il est précisé que les dispositifs de formations adossées à la recherche sont les MIP (Modules Inter-Professionnels) qui font travailler ensemble les élèves des différentes filières, et les SIE (Sessions Inter-Ecoles)</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>qui font travailler ensemble les élèves des différentes écoles du service public.</p> <p>Pour le Réseau doctoral, le financement du MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) pour le réseau doctoral est stable (4 contrats doctoraux et une enveloppe de fonctionnement). Des économies ont été réalisées par la simplification du concours et sur les vacances. Par ailleurs certaines dépenses sont dorénavant prises en charge par les équipes labellisées.</p> <p>La ligne « Partenariats recherche et UMR » inclut les financements des équipes labellisées de l'école, la MSHB, et une enveloppe complémentaire pour le développement de liens avec des équipes dont l'EHESP n'est pas tutelle mais auxquelles sont rattachés des enseignants-chercheurs de l'EHESP. A noter que les dotations ne sont pas proportionnelles à la taille des équipes.</p> <p>Les programmes ESSOR (Emergence et Soutien de Structures Ouvertes de Recherche) permettent de dynamiser des thèmes émergents transversaux. Le programme en promotion de la santé se poursuit, et le programme UrbaSET (Urbanisme, Aménagements, Santé, Environnements, Territoires) se développe. Les suites du programme en sécurité sanitaire sont à définir.</p>	
Présentation du projet de chaire « Prospective en santé » avec la MNH et validation de la composition du Conseil Scientifique de la chaire	<p>Laurent Chambaud rappelle le contexte de création de la chaire « Prospective en Santé », à l'initiative du groupe MNH (Mutuelle Nationale des Hospitaliers). Rolland Ollivier et Etienne Minvielle présentent la chaire.</p> <p><b>Discussion :</b> La MNH est identifiée comme mécène sur cette chaire, et les échanges pour la rédaction de la convention ont montré qu'il fallait rester vigilant pour protéger la liberté de l'école vis-à-vis du mécène.</p> <p>Une convention est établie pour la chaire, et une seconde convention concerne les autres activités partenariales avec la MNH. Pour le recrutement du titulaire de la chaire, les termes de l'appel doivent être suffisamment larges, mais le titre pourra cependant préciser « prospective sur le système de santé ».</p> <p>Les partenaires de la chaire « management des établissements de santé » sont informés, et les thématiques sont bien distinctes.</p> <p><b>Le Conseil scientifique soutient à l'unanimité le projet de cette chaire.</b></p>	
Mission Santé – Travail à l'EHESP	<p>Véronique Daubas-Letourneux présente la mission Santé Travail, et Yves Roquelaure présente l'équipe en santé travail de l'IRSET.</p> <p><b>Discussion :</b> L'équipe en santé travail de l'IRSET a également des collaborations européennes notamment avec l'université d'Amsterdam, et au travers de projets (EuroFund, etc.).</p> <p>Cette thématique de santé au travail ouvre des perspectives d'interdisciplinarité, et le rapprochement de la santé publique et de la santé au travail est intéressant. La psychologie du travail devrait être également mobilisée. Par ailleurs la question du handicap devrait être plus visible et permettrait de lever des fonds.</p> <p>Les enjeux de la santé au travail pour les agents de l'EHESP apparaissent dans la synthèse. Les moyens humains</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>et financiers doivent être mobilisés pour établir la cartographie des compétences au sein de l'école.            Au travers de cette mission, du parcours doctoral et de l'équipe de l'IRSET, l'école se positionne sur cette question au niveau européen et international et répond à une attente publique forte.</p>	
<p>Programme d'Investissements d'Avenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation du projet I-Site rennais «ForUniv »</li> <li>- position de l'EHESP</li> <li>- autres projets du PIA</li> </ul>	<p>Jean-François Carpentier présente le projet d'I-Site (Initiatives Science Innovation Territoires Economie) de Rennes ForUniv.</p> <p><b>Discussion :</b> Les vagues précédentes du PIA (Plan d'Investissements d'Avenir) n'ont bénéficié à aucun établissement du Grand-Ouest. Pour la seconde vague du PIA2, Au sein de l'UBL (Université Bretagne Loire), 3 projets d'I-site ont été déposés, dont 2 sont retenus et en concurrence à ce stade : Rennes et Nantes. L'EHESP et le CHU auraient souhaité que la santé publique soit plus repérable dans le projet. L'EHESP soutient cette initiative et sera sans doute un partenaire actif, en veillant à ce que « l'atout » sur la santé publique soit pleinement présent. La vocation des atouts est de s'académiser, et des financements seront attribués dans une perspective de fertilisation croisée avec les piliers. Cependant les deux piliers représentent les domaines prioritaires sur lesquels le projet s'est focalisé, et devront bénéficier de moyens financiers. La dimension numérique est un point fort du territoire, notamment avec la présence de l'INRIA. La composition du International Advisory Board a été élargie pour ne pas sur-représenter les 2 piliers.</p> <p>En termes de gouvernance, l'enjeu principal concerne le rapprochement des universités dans un établissement cible, une université très intégrée, sur quelques thématiques différenciantes. Tous les établissements sont impliqués, dans une logique de co-construction. Les structurations actuelles (notamment UBL) ne font pas partie du contexte à prendre en compte à ce stade.</p> <p>L'objectif principal est d'apparaître sur la carte nationale et internationale de l'excellence de la recherche.</p>	
<p>Questions diverses</p>	<p>Les dates des prochaines réunions du Conseil scientifique sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 février 2016 à Paris (séance commune avec le conseil des formations)</li> <li>- 9 juin 2016 à Rennes</li> <li>- 22 septembre 2016 à Paris</li> <li>- 24 novembre 2016 à Rennes</li> </ul> <p>Après ce panorama général, il serait intéressant de pouvoir approfondir et discuter de manière plus détaillée. La séance commune avec le Conseil des Formations sera notamment nourrie par dialogue entre DE et DR établi dans le cadre du processus de recrutement des enseignants-chercheurs.</p>	



